CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187335** **VALABLE JUSQU'AU** **14/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2019

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2019B00093

Siret : 848 180 634 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0034192

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 145 509 574

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 145 509 574

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : KEVIN FAINEANT COUVERTURE

4 CHEMIN DE GUEBARON
4A
18190 CORQUOY

Téléphone : 02 48 60 50 13 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FAINEANT KEVIN PRÉSIDENT / FAINEANT FRANCE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : adm.faineant@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 241 805 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure)	4	24/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/05/2026 14:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.